

SECRÉTARIAT AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS

Appel d'intérêt

Postes de membres d'un conseil d'administration

La secrétaire générale associée aux emplois supérieurs invite les citoyennes et citoyens à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes ayant un intérêt à être nommées **membres** du conseil d'administration d'Hydro-Québec (la Société). Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir trois postes de membres à temps partiel.

Membres d'un conseil d'administration (temps partiel) 2019-606-28

Hydro-Québec

CET AFFICHAGE EST TERMINÉ

PARTAGER



Attributions

Les membres du conseil d'administration participent à l'élaboration des orientations stratégiques de la Société, s'assurent de leur mise en application et s'enquièrent de toute question qu'ils jugent importante. Ils exercent notamment les fonctions suivantes :

- adopter le plan stratégique et approuver le plan d'immobilisation, le plan d'exploitation, les états financiers, le rapport annuel d'activités et le budget annuel de la Société;
- approuver des règles de gouvernance de la Société;
- approuver le code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration, aux dirigeantes et dirigeants nommés par la Société et aux employées et employés de celle-ci et de ses filiales en propriété exclusives, sous réserve d'un règlement pris en vertu des articles 3.0.1 et 3.0.2 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30);
- approuver les profils de compétences et d'expériences requis pour la nomination des membres du conseil;
- approuver les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration et ceux qui sont applicables à la présidente-directrice générale ou au président-directeur général;
- établir les politiques d'encadrement de la gestion des risques associés à la conduite des affaires de la Société;
- déterminer les délégations d'autorité;
- approuver, conformément à la loi, les politiques de ressources humaines, les normes et les barèmes de rémunération ainsi que le programme de planification de la relève des dirigeantes et dirigeants nommés par la Société;
- approuver la nomination des dirigeantes et dirigeants autres que le président-directeur général et celle de la principale dirigeante ou du principal dirigeant de chacune des filiales en propriété exclusive de la Société;
- adopter des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société, incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires;
- évaluer l'intégrité des contrôles internes, des contrôles de la divulgation de l'information ainsi que des systèmes d'information et approuver une politique de divulgation financière;

- constituer un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines.

Profil de compétences

Les compétences suivantes de la candidate ou du candidat seront prises en considération :

- son engagement et sa volonté d'investissement;
- son haut niveau d'intégrité, d'éthique et de probité;
- sa capacité de jugement;
- sa capacité à tenir compte des points de vue des diverses parties intéressées de façon impartiale;
- son esprit d'équipe;
- sa capacité de prendre des décisions difficiles;
- sa capacité à défendre ses idées.

Lieu(x) de travail

Montréal

Conditions de travail

Le gouvernement nomme les membres du conseil d'administration en tenant compte des profils de compétences et d'expériences établis par le conseil d'administration de la Société. Ces membres sont nommés pour un mandat d'au plus quatre ans, qui peut être renouvelé deux fois, à ce seul titre, consécutivement ou non. Les membres reçoivent une rémunération annuelle de base de 19 556 \$ et une rémunération de 916 \$ par présence aux séances du conseil d'administration et des divers comités relevant dudit conseil. La rémunération d'une personne retraitée du secteur public est réduite du montant équivalent à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur.

Organisme

Hydro-Québec

Nomination par le Conseil des ministres

Mission

La Société a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans les domaines de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie. La Société doit notamment assurer l'approvisionnement en électricité patrimoniale, comme établi par la Loi sur la Régie de l'énergie (chapitre R-6.01). Pour la réalisation de ses mandats, la Société prévoit notamment les besoins du Québec en énergie et les moyens de les satisfaire par l'entremise de politiques énergétiques que le gouvernement peut, par ailleurs, établir.

Exigences

Conditions d'admission

La personne candidate doit avoir l'aptitude, acquise par la formation professionnelle ou l'expérience, à comprendre les enjeux énergétiques, économiques et sociaux reliés aux activités de la Société. Elle doit avoir une expérience de gestion.

De plus, la personne candidate doit répondre à l'une des deux conditions suivantes :

Être membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

Ou

Faire la démonstration d'expériences ou d'expertises dans l'un des domaines suivants : entreprises liées au domaine de l'énergie, ingénierie ou gestion de grands dossiers d'infrastructures, planification stratégique, développement des affaires ou fusion et acquisition.

Une expérience pertinente comme administrateur ou dirigeant d'une société sera considérée comme un atout.

Modalités d'inscription

Soumettre sa candidature **avant le 1^{er} mars 2019, à 16 h 30**, (HNE) en cliquant sur le bouton **Je veux postuler**. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la section **Comment poser sa candidature**.

Nous vous rappelons qu'il est important de préciser chacune de vos expériences de travail pertinentes dans la section **Curriculum vitæ** de votre dossier personnel.

Renseignements complémentaires

Pour de l'information concernant les postes, vous pouvez communiquer avec Me Pierre Gagnon, Ad. E., Vice-président exécutif, Affaires corporatives et juridiques et Chef de la Gouvernance, à l'adresse suivante :

Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514-289-3431
Courriel : Gagnon.Pierre5@hydro.qc.ca

Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne ou que vous éprouvez des difficultés avec ce site Web, veuillez contacter le Secrétariat aux emplois supérieurs en utilisant les coordonnées indiquées dans la section **Nous joindre**.

Le gouvernement encourage les femmes, les Autochtones, les anglophones, les membres des minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

La Société favorise qu'un maximum de membres se qualifient comme administrateurs indépendants et que la représentativité régionale soit adéquatement reflétée.

Liens utiles

Vous pouvez consulter le site d'Hydro-Québec (<http://www.hydroquebec.com/>) ou encore la Loi sur Hydro-Québec (chapitre H-5).

CET AFFICHAGE EST TERMINÉ

PARTAGER



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020